

Ajaccio, le 10 mars 2011

Monsieur Francis PIAN
Directeur
Office des Transports
Avenue Georges POMPIDOU
B.P. 501
20189 AJACCIO CEDEX 2

N° 2011.17/Dir.

Monsieur le Directeur,

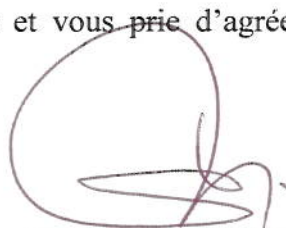
Nous vous confirmons notre demande d'augmentation des tarifs encadrés de la DSP de 4,5% (% ramené à 3,4 si on inclut les taxes au transport) ce qui conduit au tableau ci-joint.

Vous noterez que depuis le début de la DSP les tarifs ont toujours été inférieurs à ceux retenus au cahier des charges. En effet ces tarifs étaient établis en référence à un prix du baril de 80\$ et une parité de 1€ = 1,40\$, et les prix du carburant ont été inférieurs à cette référence durant cette période jusqu'en Novembre 2010. Depuis cette date, le coût a dépassé, de beaucoup, la référence et c'est pourquoi, conformément aux cahiers des charges nous demandons une hausse qui devrait être arithmétiquement de 7%.

Sur la destination d'Orly, les tarifs encadrés sont à ce jour encore inférieurs au cahier des charges, nous demandons simplement de rejoindre le niveau du cahier des charges soit 4,5% d'augmentation, ce qui peut se faire directement par vos services sous forme d'avenant.

Pour les destinations du Bord à Bord, nous demandons également une hausse de 4,5% (au lieu de 7%) qui cette fois-ci se traduit par un dépassement des niveaux du cahier des charges (basé encore une fois sur un baril à 80\$) et nécessite donc une information auprès des autorités européennes.

Nous vous remercions de votre urgente action et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée

**Philippe DANDRIEUX** **aircorsica.com**

TARIFS PARIS ORLY

Hors taxes et redevances

	Cahier des charges DSP		Tarifs effectifs Février 2011		Limité à DSP initiale	
	Basse saison	Haute saison	Basse saison	Haute saison	Basse saison	Haute saison
Pein Tarif (OW)	186	216	179	209	186	216
Résident (A/R)	156		149		156	
Sociaux (OW)	91	102	85	96	91	102

TARIFS Bord à Bord

Hors taxes et redevances

	Cahier des charges DSP		Tarifs effectifs Février 2011		Limité à 1,045	
	Basse saison	Haute saison	Basse saison	Haute saison	Basse saison	Haute saison
Pein Tarif (OW)						
Marseille	115	120	112	117	117	122
Nice	111	116	109	114	114	119
Résident (A/R)						
Marseille		92		92		96
Nice		86		86		90
Sociaux (OW)						
Marseille	53	58	53	58	55	61
Nice	50	55	50	55	52	57

Ajaccio, le 24 février 2011

Monsieur Paul GIACCOBI
Président du Conseil Exécutif
Copies : Monsieur Bartoli, Monsieur Pian

N° 2011.14/Dir

Monsieur le Président,

Nous nous permettons de vous alerter sur les conséquences pour Air Corsica d'une augmentation constante et importante du prix du baril de Brent et donc de kérosène, augmentation de prix qui se conjugue d'une hausse de dollar par rapport à l'euro.

Pour mettre en perspective cette augmentation nous sommes partis du prix de la référence de la DSP actuelle, soit un prix de 80\$ le baril et un euro à 1.40\$, pour aller jusqu'à ce mois de février où le baril atteint le prix moyen de 111\$ et où l'euro est à 1.33\$. Il s'agit donc d'une augmentation de 45%.

Le coût du carburant pour notre Compagnie représente, comme dans l'ensemble de la profession, en moyenne 15% du coût total d'exploitation.

La hausse actuelle représente donc une surcharge de nos coûts, par rapport à ce qui était prévu lors de l'attribution de la Délégation du Service Public, de 7% (45% de 15%).

L'OSP ne prévoit pas de compensation automatique de cette surcharge. La seule possibilité d'éviter la dégradation de nos coûts consiste donc à procéder à un ajustement de notre grille tarifaire comme l'on fait l'ensemble des compagnies aériennes à ce jour. Le tableau ci-joint donne les nouveaux tarifs ainsi ajustés. (hausse de 7%).


Avec ces hausses nous dépassons légèrement les seuils des tarifs encadrés par la DSP pour les lignes de bord à bord et Paris pour les tarifs sociaux, résidents et plein tarif.

A très court terme nous ne sollicitons qu'une augmentation de 4,5% augmentation qui, sur Paris, ne nécessite aucune procédure particulière puisque les tarifs sont à ce jour inférieurs aux tarifs DSP publiés, et qui, en revanche, nécessite pour le bord à bord une procédure d'information de la Commission Européenne à initier par l'Office des Transports Corse.

Nous vous remercions à l'avance d'appuyer cette demande en urgence compte tenu de la dégradation rapide de nos résultats d'exploitation.

Bien cordialement,

Philippe DANDRIEUX



TARIFS PARIS ORLY

Hors taxes et redevances

	Cahier des charges DSP		Tarifs effectifs Février 2011		Tarifs / hausse carburant		Limité à DSP initiale	
	Basse saison	Haute saison	Basse saison	Haute saison	Basse saison	Haute saison	Basse saison	Haute saison
Pein Tarif (OW)	186	216	179	209	199	231	186	216
Résident (A/R)		156		149		167		156
Sociaux (OW)	91	102	85	96	97	109	91	102

TARIFS Bord à Bord

Hors taxes et redevances

Pein Tarif (OW)	Cahier des charges DSP		Tarifs effectifs Février 2011		Tarifs / hausse carburant	
	Basse saison	Haute saison	Basse saison	Haute saison	Basse saison	Haute saison
Marseille	115	120	112	117	123	128
Nice	111	116	109	114	119	124
Résident (A/R)						
Marseille		92		92		98
Nice		86		86		92
Sociaux (OW)						
Marseille	53	58	53	58	57	62
Nice	50	55	50	55	54	59